



HAL
open science

Principaux défis de la croissance urbaine de Ouagadougou

Vincent Zoma, Abdoulaye Kiemdé, Yassiya Sawadogo

► **To cite this version:**

Vincent Zoma, Abdoulaye Kiemdé, Yassiya Sawadogo. Principaux défis de la croissance urbaine de Ouagadougou. Regardsuds, 2022, Septembre (2), pp.77-92. hal-03831409

HAL Id: hal-03831409

<https://hal.science/hal-03831409>

Submitted on 26 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



REVUE DE GÉOGRAPHIE ET D'AMÉNAGEMENT REGIONAL

EDUCI

ISSN 2414-4150



DEUXIEME NUMERO 2022

Institut de Géographie tropicale Université Félix Houphouët-
Boigny

(Abidjan-Côte d'Ivoire)

ISSN 2414-4150

**Deuxième
Numéro**

**Septembre
2022**

La ligne éditoriale

Pourquoi REGARDSUDS ? Si l'offre éditoriale dans le domaine de la géographie est abondante et diffuse à travers les nombreuses revues de géographie et disciplines connexes, il n'existe aucune revue de géographie axée spécifiquement sur l'Aménagement et le Développement des Suds. REGARDSUDS se donne pour mission de combler les connaissances et la production scientifiques laissées vacantes en lui apportant, à travers la contribution des auteurs, une réflexion théorique et pratique, de haut niveau scientifique. La Revue souhaite vivement se positionner comme un lieu de débat pour tous les chercheurs en géographie, en urbanisme et en aménagement sur les questions de développement. REGARDSUDS est au service des chercheurs, des praticiens et des doctorants.

L'équipe éditoriale

Directeur de publication

Educi

La direction de publication de Regardsuds est assurée par les Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI), qui est chargée de la politique éditoriale de la revue. Elle est également chargée d'insérer la revue dans les réseaux nationaux et internationaux.

Tel. /fax: (00225) 22 444 835 // 24 001 256

BP V34 Abidjan 01

Email: infos@revues-ufhb-ci.org

Rédacteur en chef

Le rédacteur en chef assure la bonne marche de la revue sur les plans administratifs et techniques. Il participe au Comité de direction où il dispose d'un droit de veto sur toute initiative mettant en cause le fonctionnement de la revue.

Dr KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Professeur Titulaire du CAMES

Email : kablanjoseph@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Le rédacteur en chef adjoint assiste le rédacteur en chef dans ses fonctions, et le supplée en cas d'indisponibilité. Il participe au comité de rédaction et ne bénéficie pas du droit de veto. Le rédacteur en chef adjoint est chargé également de la trésorerie et de la recherche de fonds au bénéfice de la revue.

Dr KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de conférences du CAMES

Email : koffididia@gmail.com

Les membres fondateurs de la revue

Ils font partie de facto du comité de direction, et sont membres de droit. Ils sont chargés de veiller à la pérennité de la revue. Ils ont un rôle de veille stratégique.

Comité de rédaction et/ou secrétariat

Le comité de rédaction est un organe opérationnel qui associe des compétences variées et chargées de l'évaluation et du suivi d'évaluation des textes soumis pour publication. Il assure l'animation de la revue par une gestion de l'interface entre les auteurs et le comité scientifique et de lecture.

Le premier Secrétaire

Il assure l'interface entre les auteurs et le comité scientifique. Il est chargé de veiller au processus d'évaluation, de validation et de publication des manuscrits. Il lui revient également de choisir parmi les membres du comité scientifique et de lecture celle ou celui apte à évaluer le manuscrit.

Dr TRAORE Porna Idriss, Maître de Conférences du CAMES

Email : traore.pornaidriss@yahoo.fr

Le deuxième Secrétaire

Il est chargé de vérifier les formats et la qualité des illustrations dans les manuscrits. Son rôle consiste également à insérer dans les réseaux nationaux et internationaux la revue afin de lui assurer une visibilité.

Dr OUATTARA Seydou, Maître de Conférences du CAMES

Email : oseydou39@yahoo.com

Le troisième Secrétaire

Il est chargé de vérifier la conformité des manuscrits par rapport à la note aux auteurs (normes du CAMES). Il est également le responsable des relations avec l'éditeur (EDUCI).

Dr ADAYE Akoua Assunta, Maître de Conférences du CAMES

Email : adayeakoua@yahoo.fr

Le quatrième Secrétaire

Il est chargé du volet statistique des manuscrits.

Dr ESSO Lasme Jean Charles Emmanuel, Maître-Assistant du CAMES

Spécialité : Démographe statisticien

Email : docteuressoemmanuel@gmail.com

Le cinquième Secrétaire

Il veille à la bonne traduction des manuscrits en anglais.

Dr KONE Moussa, Maître de Conférences du CAMES

Email : moussakci@yahoo.fr

Le sixième Secrétaire

Il assiste le premier secrétaire dans le pilotage opérationnel de la revue.

Dr KONE Mamadou, Maître-Assistant du CAMES

Email : mkkmamadou@gmail.com

Le secrétariat de rédaction est appuyé par les doctorants qui assurent diverses tâches (lecture des manuscrits, informatique, etc.)

DADIE François Aka

Email : akafrancoisdadie@yahoo.fr

SILUE Kounamiga

Email : kpaulmariesilue@gmail.com

YBOUA Koffi Denis

Email : denis.yeboua@yahoo.com

PERIODICITE : REVUE BIANNUELLE

Le comité scientifique et de lecture

AKIBODE Ayechero Koffi, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo
Akindes Francis, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
ALLA Della André, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
ALOKO-NGUESSAN Jérôme, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
ANOH KOUASSI Paul, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
ATTA Koffi Lazare, Maître de Recherche, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire. Abidjan, Côte d'Ivoire
ASSI-KAUDJHIS Joseph, Professeur titulaire à l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
BANISTER David, Professeur, Université d'Oxford, Royaume-Uni
Baouni Tahar, Professeur, Ecole Polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger (Algérie) – Algérie
BIGOT Sylvain, Professeur des Universités, Université Joseph Fourier de Grenoble, France.
CHENG-MIN Feng, Professeur, Université Nationale de ChiaoTung, Chine
Dablanc Laetitia, Directeur de Recherche, Institut Française des Sciences et Technologie de Transport, Développement et réseaux (IFSTTAR), France
D. MAY Anthony, Professeur, Université de Leeds, Royaume-Uni
Hauhouot Asseypo Célestin, Professeur Titulaire, Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
GOGBE Téré, Professeur titulaire, Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
HUZAYYIN Ali, Professeur, Université de Caire, Egypte
KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Maître de Conférences, Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
KRISHNA Rao, Professeur, Institut Indienne de Technologie Bombay (IITB), Inde
Koli Bi Zuéli, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
NASSA Dabié Désiré Axel, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
ONGOLO ZOGO Valérie, Professeur titulaire, Université de Yaoundé, Cameroun
TAPE Bidi Jean, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
YAPI AFFOU Simplicite, Directeur de recherche, Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
YOSHITSUGU Hayashi, Professeur, Université de Nagoya, Japon

SOMMAIRE

Daouda SYLLA

Cartographie de la brousse tigrée Nigérienne à l'épreuve de la pression humaine et des variations climatiques de 1993 à 2021 [texte intégral].....pp 5-18
Septembre 2022 Espace, Société, Territoire

Kouadio Christophe N'DA ; Aka Giscard ADOU ; Bêh Siaka DAGNOGO

Sécheresse hydroclimatique et vulnérabilité de l'agriculture de bas-fonds dans les régions forestières : l'exemple de Mahounou (Centre-ouest ivoirien) [texte intégral]pp 19-31
Septembre 2022 Espace, Société, Territoire

Yao Dieudonné KOUASSI ; Alassane TRAORE

Évolution des conditions agroclimatiques et économie de l'anacarde dans la sous-préfecture de Bako au Nord-ouest de la Côte d'Ivoire de 1965 à 2019 [texte intégral]pp 32-46
Septembre 2022 Espace, Société, Territoire

Adjoba Marthe KOFFI-DIDIA ; Koffi Lucien KONAN

Une diversité de riziculteurs et de modes d'accès au foncier rizicole dans la ville de Gagnoa [texte intégral].....pp 47-61
Septembre 2022 Espace, Société, Territoire

Koly Noël Catherine KOLIE ; Irène KASSI-DJODJO

Impacts socioéconomiques de la route N'Zérékoré-Lola-N'Zoo (Guinée) [texte intégral]...pp 62-76
Septembre 2022 Espace, Société, Territoire

Vincent ZOMA ; Abdoulaye KIEMDE; Yassiya SAWADOGO

Principaux défis de la croissance urbaine de Ouagadougou [texte intégral].....pp 77-92
Septembre 2022 Espace, Société, Territoire

Appoh Charlesbor KOBENAN

L'économie informelle dans le paysage de la métropole d'Abidjan [texte intégral].....pp 93-105
Septembre 2022 Espace, Société, Territoire

Principaux défis de la croissance urbaine de Ouagadougou

Vincent ZOMA

vincentzoma3@gmail.com

Abdoulaye KIEMDE

kimsey1820@gmail.com

Yassiya SAWADOGO

ysawadogobf@yahoo.com

Université Joseph KI-ZERBO

Résumé

À l'instar des grandes villes de l'Afrique de l'Ouest, Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, connaît un processus d'urbanisation très important qui entraîne de multiples défis de développement. La présente étude, basée sur une recherche documentaire, des observations sur le terrain, une enquête et des entretiens semi-directifs, vise à identifier les principaux problèmes liés à la croissance de la ville de Ouagadougou. La recherche montre que la croissance de cette métropole s'accompagne entre autres, de la pauvreté et du chômage, des difficultés d'accès au logement décent, d'une accessibilité insuffisante en source d'énergie, des problèmes d'eau et d'assainissement, des infrastructures sanitaires et éducatives encore insuffisantes et d'une voirie défailante avec des problèmes de mobilité urbaine.

Mots clés : Burkina Faso, Ouagadougou, croissance urbaine, problèmes urbains, développement.

Mains challenges of Urban Growth in Ouagadougou

Abstract :

Like the major cities of West Africa, Ouagadougou, the capital of Burkina Faso, is undergoing a very significant urbanization process that is leading to multiple development challenges. This study, based on documentary research, field observations, a survey and semi-structured interviews, aims to identify the main problems related to the growth of the city of Ouagadougou. The research shows that the growth of this megalopolis is accompanied by, among other things, poverty and unemployment, difficulties in accessing decent housing, insufficient accessibility to energy sources, water and sanitation problems, health and educational infrastructures that are still insufficient, and a failing road system with urban mobility problems.

Key words: Burkina Faso, Ouagadougou, urban growth, urban problems, development.

Introduction

Selon la Banque mondiale (2022)¹, « aujourd'hui, 55 % de la population mondiale, soit 4,2 milliards d'habitants, vivent en ville. Cette tendance devrait se poursuivre: d'ici 2050, le nombre actuel de citadins devrait doubler, et pratiquement 7 personnes sur 10 dans le monde vivront en milieu urbain ». En outre, de nos jours, J. Damon (2020)² souligne que « la dynamique d'urbanisation, bien différente dans les pays en développement et dans les pays riches, se caractérise à la fois par la métropolisation (la concentration des richesses et des talents) et la « bidonvilisation » (la concentration des problèmes sociaux) ».

Selon toujours l'auteur, « en Afrique, la population urbaine triplerait, passant de 400 millions à 1,2 milliard. D'ici 2050, 95 % de la croissance urbaine mondiale (en termes de population)

¹ <https://www.banquemonddiale.org/fr/topic/urbandevelopment/overview>, consulté le 21/08/2022.

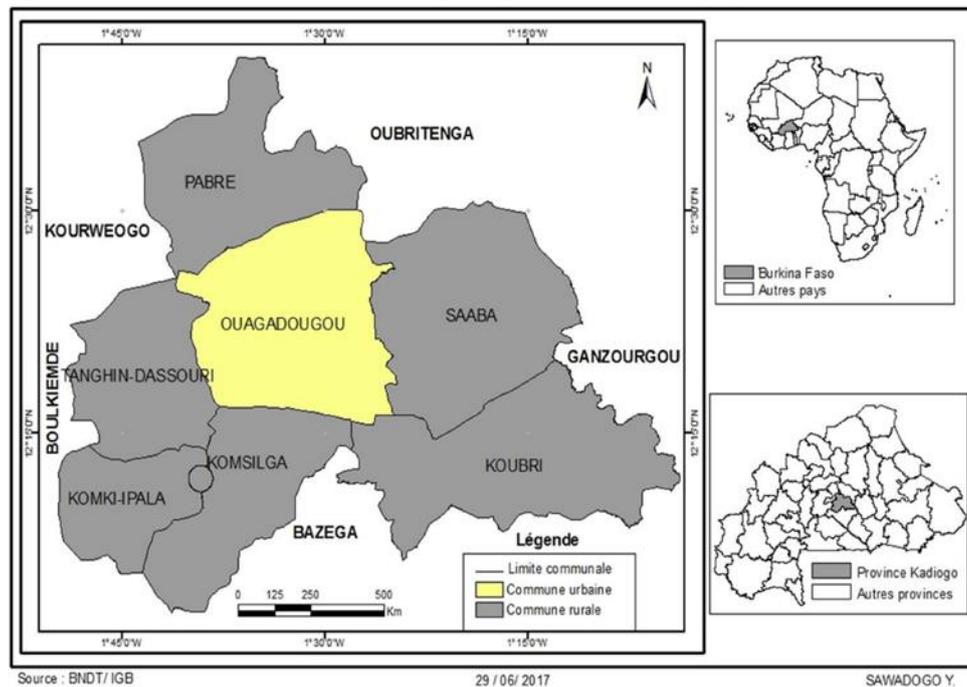
² <https://www.revueconflits.com/urbanisation-phenomene-planetaire-julien-damon/>, consulté le 15/07/2022.

serait à absorber dans les villes en développement » (J. Damon, *op.cit.*)³. En plus, les villes d’Afrique sont déjà submergées par les taudis et les bidonvilles; et un triplement de la population urbaine pourrait bien être catastrophique, à moins que des mesures urgentes ne soient prises dès maintenant (H. K. Mutombo, 2014).

Pour l’Afrique Subsaharienne, en 1990, on estimait que 40 à 50% de la croissance récente des mégapoles, relevaient des formes irrégulières de production d’habitat. Cela s’est traduit par une occupation du sol sans titre de jouissance et par le non-respect des normes de construction et d’équipement (M. Rochefort, 2000). Ouagadougou par exemple, avec une population de 60 000 habitants en 1960, a vu sa population passer à 172 661 habitants en 1975 (INSD, 2006a). Elle comptait un peu plus d’un million d’habitants en 2006, soit environ 45 % de la population citadine du pays (F. Fournet et *al.*, 2008) et a « une population de 2 453 496 habitants en 2019 » (INSD, 2020, p.25). Ainsi, de 1960 à 2019, sa population a été multipliée par 40,89. Cette croissance de sa population s’accompagne de multiples défis de développement (V. Zoma, 2022). Ainsi, la présente recherche vise à identifier les principaux problèmes liés à la croissance urbaine de Ouagadougou.

1. Démarche méthodologique

L’étude de terrain s’est réalisée en 2017 à Ouagadougou au Burkina Faso (latitude 12° 21’ 58’’ N et la longitude 1° 31’ 05’’ W). Elle est la plus grande ville du pays (carte 1).



Carte 1 : Carte de situation géographique de la commune de Ouagadougou

La commune urbaine de Ouagadougou est limitée au nord par les communes rurales de Pabré et de Loumbila, à l’est par celle de Saaba, au sud par celles de Koubri et de Komsilga et enfin à l’Ouest par la commune rurale de Tanghin-Dassouri avec une superficie de 51 800 ha. Elle « occupe une superficie de 52 000 hectares dont 21 750 urbanisés » (ONU-Habitat, 2007, p.6) avec « une population de 2 453 496 habitants en 2019 » (INSD, 2020, p.25). Le choix de ce site tient à plusieurs raisons. D’abord, Ouagadougou est la capitale du Burkina Faso. Ensuite,

³ <https://www.revueconflits.com/urbanisation-phenomene-planetaire-julien-damon/>, consulté le 15/07/2022.

elle fait partie des métropoles peuplées de l'Afrique de l'Ouest et connaît une croissance démographique et spatiale importante. Elle « concentre 46,4% de la population nationale » (V. Zoma, 2022, p.45). Enfin, Ouagadougou joue un rôle capital dans le développement urbain et économique du Burkina Faso au regard de son poids démographique et de l'importance des activités qu'elle abrite. Ainsi, une enquête a été réalisée dans les arrondissements de Bogodogo et de Boulmiougou. Le choix de ces arrondissements s'explique par le fait qu'ils sont situés à la périphérie, faiblement équipés par rapport au centre-ville en infrastructures et services urbains de base. Ils regroupaient (selon l'INSD, 2006a), presque 60% des populations de Ouagadougou dont Bogodogo (29%) et Boulmiougou (30,5%). Ils connaissent aussi une croissance rapide de leur population. Le taux de croissance est passé de 7,10% entre 1985 et 1996 à 7,80% entre 1996 et 2006 à Bogodogo. À Boulmiougou, ce taux est passé de 8,25% entre 1985 et 1996 et 10,20% entre 1996 et 2006 (INSD, 2006a). Par ailleurs, ils concentrent aussi bien des zones loties que des zones non loties. Ce qui justifie que ces espaces continuent de s'étendre, et explique en partie les limites des politiques de l'habitat à Ouagadougou.

Les travaux de terrain ont concerné des enquêtes, des interviews et des observations directes. Le questionnaire a été adressé aux chefs de ménage et prend en compte leurs identifications, leurs caractéristiques socio-économiques, les caractéristiques des logements, les équipements dans les concessions, etc. L'échantillonnage s'est basé sur un choix raisonné. En effet, l'échantillon de l'étude est de 250 chefs de ménages enquêtés dont 200 ménages dans les zones loties et 50 dans les non loties. La répartition a été effectuée selon les données de l'INSD (INSD, 2006b). Ainsi, l'enquête a concerné 125 ménages dans chacun des deux arrondissements car en rappel, leurs proportions démographiques sont sensiblement les mêmes (29% à Bogodogo et 30,5% à Boulmiougou). Des entretiens ont été réalisés avec les responsables de certaines structures comme la direction générale de l'urbanisme et du territoire, de la société nationale d'aménagement des terrains urbains, les mairies de Ouagadougou, des arrondissements de Bogodogo et de Boulmiougou, les directions de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), de la Société nationale burkinabè d'électricité (SONABEL), de la société de transport en commun de Ouagadougou, les centres de santé et scolaire des arrondissements concernés par les enquêtes à Ouagadougou. Le traitement des données recueillies a été effectué à partir d'un dépouillement manuel et à l'ordinateur à l'aide des logiciels notamment Excel et Arc GIS 10 pour la réalisation des cartes.

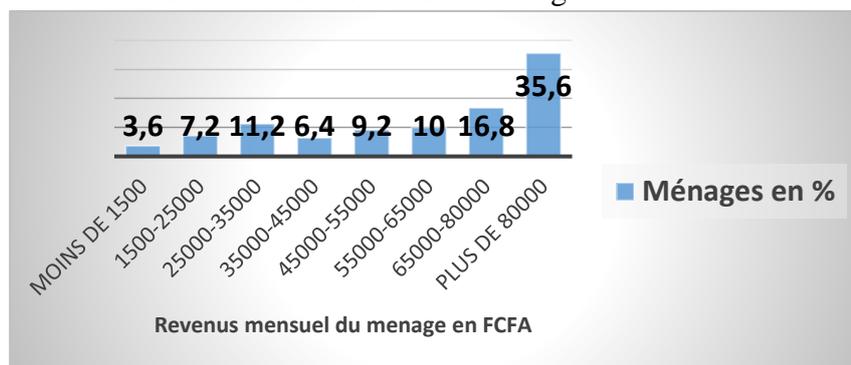
2. Résultats et discussion

La croissance urbaine de Ouagadougou s'accompagne de plusieurs défis de développement. Il s'agit entre autres, de la pauvreté et du chômage urbain, des difficultés d'accès au logement décent, d'une accessibilité insuffisante en source d'énergie, des problèmes d'eau et d'assainissement, des infrastructures sanitaires et éducatives insuffisantes, d'une voirie urbaine défectueuse et des problèmes de mobilité urbaine.

2.1. La pauvreté et le chômage dans la ville

Selon l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD, 2017, p.1), « l'extrême pauvreté qui touche 11% de la population burkinabè est beaucoup plus un phénomène rural qu'urbain (13.4% contre 2.8%) ». Par ailleurs, la plupart de la population enquêtée se concentre dans la fonction libérale. Pour la présente étude, 64% des chefs de ménages exercent dans ce

secteur avec une forte dominance de commerçants (60,62%). Le secteur privé notamment le commerce constitue alors la première source d'emplois des ménages. La figure 1 permet d'appréhender les revenus mensuels des chefs de ménage.



Source : Travaux de terrain (juillet 2017)

Figure 1 : Revenus mensuels des chefs de ménage en FCFA

Seulement 35,6% des chefs de ménages ont un revenu supérieur à 80 000 FCFA par mois⁴. Ils sont des fonctionnaires, des artisans modernes et des commerçants. Les intervalles retenus permettent d'avoir la situation des revenus moyens mensuels des personnes enquêtées. Ces revenus servent à assurer leurs dépenses quotidiennes. Par ailleurs, le rapport revenu et la taille des ménages enquêtés révèle des conditions de vie difficiles pour la plupart des ménages. La taille moyenne des ménages est de cinq personnes (tableau 1).

Tableau 1: Taille des ménages

Taille des ménages (en nombre)	[0 ; 2[[2 ; 4[[4 ; 6[[6 ; 8[[8 ; 10[[10 ; 12[[12 ; 14[[14 ; 16[
Pourcentage	21,90%	25,62%	26,87%	13,12%	8,12%	2,5%	0,62%	1,25%

Source : Travaux de terrain (juillet 2017)

Les ménages ont en général très peu d'enfants. Mais, si l'on ajoute l'ensemble des personnes proches ou lointaines, arrivées en ville par le biais des relations parentales, les ménages se retrouvent avec des effectifs pléthoriques dont il faut à la fois les loger, les nourrir, les éduquer et les soigner dans une situation de précarité économique. En 2015, le nombre d'emplois formels était estimé à seulement 685 625 dans le pays dont 22,6% d'agents de l'État (Burkina Faso, 2016/PNDES, 2016-2020).

Des revenus consistants et permanents sont indispensables aux chefs de ménages pour faire face à toutes les charges sociales. Alors que seulement 35,6% des chefs de ménages ont un revenu supérieur à 80 000 FCFA par mois et le reste (64,4% des ménages) a un revenu mensuel inférieur à 80 000 FCFA. Ces derniers évoluent pour la plupart dans l'informel. Certains ménages s'orientent alors vers la débrouillardise qui ne rapporte que de maigres revenus. À titre d'exemple, 10,8% des ménages ont un revenu mensuel inférieur à 20 000 FCFA tandis que 28,4% ont un revenu qui n'atteint pas 45 000 FCFA par mois.⁵ En plus, 19,6% des chefs de ménage sont sans emploi. Ainsi, de nombreuses familles sont réduites à la débrouillardise et n'arrivent pas à satisfaire les besoins primordiaux notamment l'accès à un logement décent.

⁴ Actuellement, le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) est de 30 684 FCFA au Burkina Faso.

⁵ En rappel le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) est de 30 684 FCFA au Burkina Faso.

2.2. Les difficultés d'accès au logement décent

« À l'échelle de l'ensemble de la ville, (...) même si Ouagadougou ne mérite plus son surnom de « Bancoville » (F. Boyer, D. Delaunay, 2009, p.38) le banco continue d'être utilisé comme matériau de construction par la population. Selon les résultats de la présente enquête, 14,37% des ménages logent dans les habitations de type traditionnel. Ces maisons sont construites uniquement en banco et sont localisées généralement dans les zones non loties. Pour ces ménages, l'utilisation unique du banco comme matériau de construction est due à la modicité de leurs revenus et à l'état provisoire des constructions à réaliser dans ces zones. Le banco étant d'une faible résistance, certaines maisons s'écroulent en cas de fortes pluies prolongées. Pour rendre les constructions en banco résistantes, certains ménages à revenus moyens enduisent leurs habitations avec du ciment. Ce type de construction, qualifié de semi dur ou semi-moderne reste moins résistant que les maisons en dur. Ces ménages représentent 20,62% de la population enquêtée dont 7,5% retrouvés dans les zones loties. Quant à la construction moderne, 65% des ménages y disposent contre 42,2% en milieu urbain à l'échelle nationale (INSD, 2006b). Ils sont tous localisées en zone loties dont 8,12% en pierres latéritiques et 56,87% en ciment uniquement.

Dans les espaces non lotis, la maison est généralement d'une seule pièce et tout au plus deux et construite en banco. Les chambres-salon et les deux chambres-salon qui constituent la forme de logement caractéristique de l'habitat de cour, sont nettement plus répandues dans la partie lotie de la ville. Les logements de plus grande taille, tels que les villas, occupent une place relativement marginale dans la ville. En effet, 39,12% des ménages habitent dans les maisons à une chambre-salon. Ce sont en majorité des ménages de tailles moyennes. Les ménages de grandes tailles logent dans les maisons deux chambres- salon et représentent 24,5% de la population enquêtée. Les ménages qui logent dans les maisons à une pièce communément appelé « entrée-couché » occupent une faible proportion (seulement 7,12% et sont en général des célibataires). Les ménages aisés avec une proportion de 19,7% habitent dans des villas, dans des duplex et dans des immeubles. En analysant la taille des logements et leur densité d'occupation, on constate que le nombre moyen d'occupant est de 5. Ce taux d'occupation est élevé au regard de la taille des logements.

Les chefs de ménages, propriétaires de leurs parcelles représentent 29,6% de la population enquêtée. Les locataires représentent 67,4%. Seulement 3,2% ont un statut d'hébergés. Les coûts des loyers ont été soulignés comme une préoccupation majeure au regard des montants jugés élevés par ces ménages. La chambre-salon coûte entre 15 000 et 30 000 FCFA, les deux chambres-salon entre 40 000 et 90 000 FCFA. Ces coûts peuvent augmenter selon le quartier et le standing de la maison.

Ainsi, l'étude révèle que l'accès au logement décent demeure une préoccupation à Ouagadougou et cette situation est davantage peu reluisante au regard d'une accessibilité insuffisante en source d'énergie.

2.3. Une accessibilité insuffisante en source d'énergie

L'accès à l'énergie (électricité et hydrocarbures, énergies renouvelables) demeure problématique pour des ménages et des entreprises au Burkina Faso. En effet, « avec un prix de 75 FCFA le Kilowattheure en 2015, pour les hautes tensions, le coût de l'électricité au Burkina Faso est particulièrement élevé. En 2015, le taux d'électrification était de 59,88%

en milieu urbain, 3,06% en milieu rural et 18,83% en moyenne nationale » (Burkina Faso, 2016/PNDES, 2016-2020, p.14). D'après notre entretien avec la Direction générale de la SONABEL du Kadiogo, dans la ville de Ouagadougou, le nombre d'abonnés à la SONABEL est passé de 508 499 en 2014 à 585 634 en 2016. Le taux d'électrification connaît une augmentation moyenne de 4% à Ouagadougou. Le taux de couverture, quant à lui, augmente en moyenne de 1% à Ouagadougou.

Les résultats de la présente enquête révèlent que 36,25% des ménages ne sont pas raccordés au réseau de la SONABEL à Ouagadougou. Le coût de raccordement au réseau varie entre 25 000 et 200 000 FCFA selon que vous êtes dans le centre-ville ou dans les secteurs périphériques et selon la puissance demandée (ampérage) et enfin selon la présence d'un poteau installé devant la cour. Le mode de construction horizontale à Ouagadougou contribue fortement à son étalement et augmente considérablement le nombre de mètres de câble ainsi que le nombre de poteaux à implanter.

Selon l'enquête, 63,75% des chefs de ménages possèdent un raccordement électrique de la SONABEL, 20,62% utilisent des lampes (tempêtes, à piles, à gaz ou électrique) pour s'éclairer et 15,62% disposent de plaques solaires pour l'éclairage. Les ménages ne disposant pas d'électricité trouvent les frais de branchement trop exorbitants et ceux qui en disposent trouvent les factures trop élevées. En outre, 79,36% des ménages ne disposant pas de branchement électrique résident dans les quartiers non-lotis et les 20,63% dans les zones loties. Les ménages se plaignent de la qualité du service de la SONABEL. Plus de la moitié des ménages qui disposent d'électricité (80%) se plaignent des factures exorbitantes et des délestages fréquents qui occasionnent très souvent de nombreux dégâts matériels.

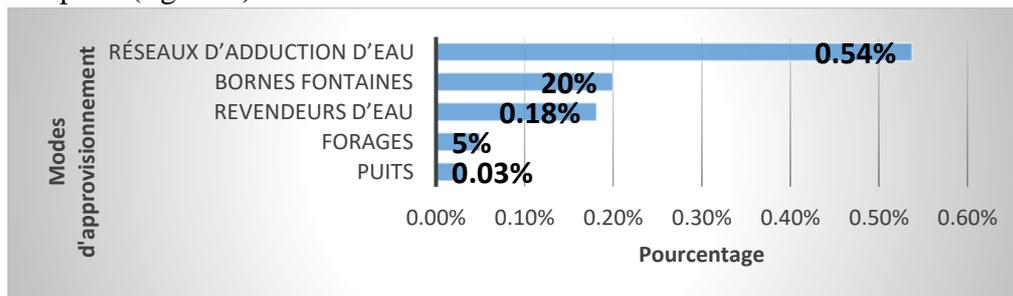
En ce qui concerne les sources d'énergie utilisées dans la cuisine, il s'agit principalement du bois et du charbon. Ils sont exclusivement utilisés par 31,87% des ménages. Selon toujours la présente recherche, 17,5% des ménages les associent au gaz butane, tandis que 21,25% utilisent à la fois le charbon et le gaz. 47% des ménages utilisent uniquement le gaz. Ce sont pour la plupart des célibataires ou des ménages ayant peu d'enfants. La prépondérance du choix porté sur le bois et le charbon résulte de l'insuffisance de revenus. Selon G. Compaoré et I. Kaboré (1998, p.91), « *la consommation en bois par habitant et par jour était de l'ordre de 1,18 kg en 1990 soit une consommation journalière de 454 000 kg* ». Actuellement, ce volume doit être multiplié par deux, voire davantage. La couverture de ces besoins entraîne la destruction annuelle de milliers d'hectares de terrain surexploités et laissés à l'érosion autour de Ouagadougou. On aboutit à un déséquilibre écologique marqué par une intense érosion suite au déboisement intensif et à la disparition progressive de certaines espèces animales et végétales (G. Compaoré, I. Kaboré, *op.cit.*). Hormis, les conséquences environnementales, l'utilisation du bois par les ménages comme combustible peut affecter négativement leur santé à travers la fumée qu'il dégage.

En plus de l'accessibilité insuffisante en source d'énergie ci-dessus évoquée, il convient d'ajouter les problèmes d'eau et d'assainissement dans la ville de Ouagadougou dans le cadre de la présente étude.

2.4. Les problèmes d'accès à l'eau potable et d'assainissement dans la ville

Il y a une rareté et une insuffisance d'eau potable à Ouagadougou. En effet, 53,76% des chefs de ménages sont branchés au réseau d'adduction d'eau potable de l'Office national de l'eau et

de l'assainissement (ONEA) et 20% des ménages se ravitaillent au niveau des bornes fontaines. D'après nos entretiens avec les agents de l'ONEA, l'absence de réseau d'adduction d'eau potable dans certaines zones loties est justifiée par les coûts d'investissement élevés pour l'installation des conduites. Le nombre d'abonnés à Ouagadougou est passé de 184 913 abonnés en 2014 à 201 251 en 2015. Quant aux bornes fontaines, leur nombre est passé de 1 073 à 1 092 dans la même période. Dans les aires sous-équipées de la ville, un marché parallèle de revente d'eau s'est développé. Ainsi, 18,12% des ménages enquêtés se contentent des revendeurs pour s'approvisionner en eau potable avec une contrepartie financière qui varie en fonction du rapport distance-prix. Seulement, 5% des ménages utilisent les forages et 3,12% se contentent de l'eau de puits (figure 2).



Source : Travaux de terrain (juillet 2017)

Figure 2 : Mode d'approvisionnement en eau dans la ville

Les disparités de l'offre, ajoutées au faible débit des robinets, aux pénuries et aux pannes, entraînent souvent des longues files d'attente, occasionnant à la fois des pertes de temps et des tensions entre les populations. Plus de la majorité des ménages (78%) souligne que l'approvisionnement en eau potable pose problème dans la ville surtout en saison sèche tant du point de vue de la distance des points d'eau à parcourir que du temps passé aux interminables queues où alternent revendeurs et ménagères.

Par ailleurs, le mode de gestion des déchets solides à Ouagadougou laisse percevoir un espace urbain à des endroits jonchés d'ordures. En 2011, la ville de Ouagadougou totalisait 35 centres de collectes d'ordures dont 09 à Bogodogo et 08 à Boulmiougou. Les frais d'enlèvement vont de 500 à 2000 FCFA par mois en fonction de la quantité et de la fréquence d'enlèvement de ces déchets. En 2008, 71% des déchets de la ville ont été collectés et 76% en 2009 (DP/CO, 2011). Selon la présente étude, 26,87% des ménages se débarrassent de leurs ordures ménagères dans les dépotoirs sauvages dont 17,6% dans la rue et 9,37% dans les espaces vides. Des lieux publics abritent des tas d'immondices qui contribuent au caractère insalubre de la ville. Mais, les ménages justifient ces pratiques par le manque d'infrastructures de collecte et l'insuffisance de service de ramassage d'ordures (photo 1).

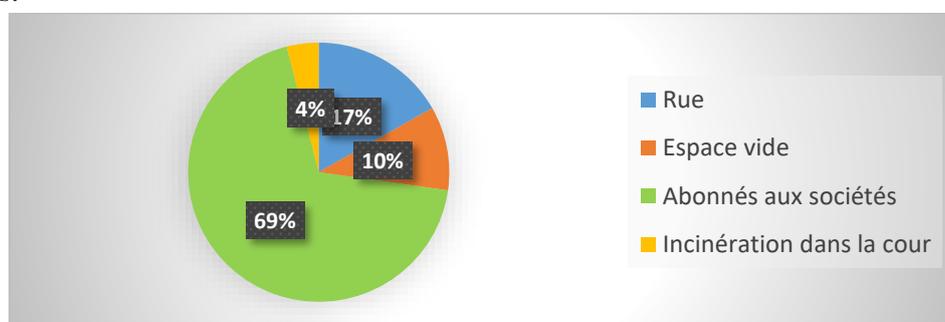
Photo 1 : Dépotoir public à la zone 1 à proximité des zones résidentielles



Prise de vue : A. Kiemdé (Septembre, 2017)

Cette situation présentée dans la photo 1 montre un véritable lieu de nuisance pour les populations riveraines. Dans ce contexte, 68,12% des ménages enquêtés sont abonnés aux sociétés ou aux associations de ramassage d'ordures. Ces associations de pré collecte déversent les ordures ramassées dans des bacs publics dont certains sont proches des habitations causant ainsi d'énormes nuisances à la population riveraine. Le transport des déchets solides se fait avec des camions lève-conteneurs et des camions-bennes à partir des centres de collecte pour être acheminé au centre de traitement et de valorisation des déchets. Cependant, ce transport des déchets connaît un certain nombre de problèmes tels que le nombre insuffisant de bacs à ordures, l'enlèvement non régulier des déchets et la vétusté du parc automobile.

Certains ménages (4,27%) ont avoué que leurs ordures durent un mois dans les récipients de stockage avant d'être débarrassées. La figure 3 présente le mode d'évacuation des ordures ménagères.



Source : Travaux de terrain (juillet 2017)

Figure 3 : Mode d'évacuation des ordures ménagères

Les données de la figure 3 ont été arrondies. Il existe dans la ville, des ménages qui brûlent souvent leurs ordures dans la cour (3,91% du total de la population enquêtée). Ces ménages affirment que ces ordures ménagères solides stockées sont souvent brûlées lorsque la quantité devient importante. Mais, ces pratiques contribuent à la pollution de l'air qui n'est pas sans conséquences sur l'environnement.

La présence de latrines est aussi un indicateur de l'état d'assainissement d'une zone d'habitation. À Ouagadougou, 71,25% des ménages enquêtés disposent de latrines améliorées et de latrines simples. Certains ménages disposent de fosses septiques, ils représentent 25,8% de la population enquêtée. En plus, 24,37% disposent de latrines internes et 4,37% des ménages déclarent utiliser des latrines publiques ou celles du voisinage en cas de besoin. Les

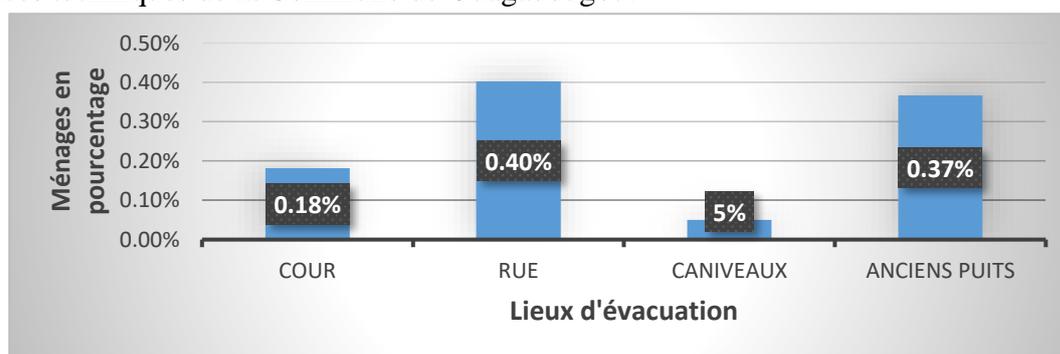
latrines lorsqu'elles sont remplies, sont vidées par des services d'hygiène pour la majorité des ménages (66,25% des populations enquêtées). En plus, 14,37% des ménages vidant manuellement les contenus de leurs latrines qu'ils versent dans la rue. Ces pratiques de vidange polluent malheureusement l'environnement. Cela compromet dangereusement la santé des populations. En outre, 19,37% des ménages transportent par contre ces contenus dans leurs champs.

Enfin, le réseau de drainage des eaux pluviales et d'évacuation des eaux usées produites par les ménages est également très important pour maintenir un cadre de vie sain en milieu urbain. Malheureusement, dans cette ville, les ouvrages d'assainissement (canaux et caniveaux) font gravement défaut. D'après l'entretien réalisé à la Direction générale de l'urbanisme et des travaux fonciers :

Ouagadougou dispose de quatre grands canaux de drainage des eaux mais qui sont bouchés pour faute d'entretiens. Le curage des canaux et des caniveaux n'est pas régulièrement assuré par la mairie et les comportements inciviques des populations, tels que le déversement des déchets dans ces ouvrages d'assainissement, aggravent davantage la situation entraînant un retour des eaux avec comme conséquence, les fréquentes inondations dans les quartiers.

En 2009, seulement 258,650 km de caniveaux ont été curés avec un volume de produits curés qui s'élevait à 55060 m³ contre 128,304 km en 2006 avec 27 313 m³ de produits curés (DP/CO, *op.cit.*). Les nuisances liées à l'inexistence de ces ouvrages dans les différents secteurs de la ville sont nombreuses. Les eaux usées issues des travaux ménagers sont déversées dans les rues et dans les concessions.

Ils sont seulement 23,75% des ménages qui disposent de caniveaux aux abords des concessions. Plus de la majorité (56,25%) des ménages habitant dans les quartiers lotis ne disposent pas de caniveaux aux abords des concessions. Ainsi, 40,23% des ménages jettent les eaux usées dans la rue (figure 4) contre 40,2% au niveau national selon les agents des services techniques de la Commune de Ouagadougou.



Source : Travaux de terrain (juillet 2017)

Figure 4 : Lieux d'évacuation des eaux usées

D'après l'étude, 18,12% des ménages jettent leurs eaux usées dans la cour et respectivement 5% et 36,65% jettent les eaux usées dans les caniveaux et dans les anciens puits.

En plus, la quasi insuffisance des canaux d'évacuation des eaux pluviales est encore durement ressentie par la population pendant la saison pluvieuse. À cette période, certaines parties des secteurs de la ville situées dans les zones basses sont inondées. Les eaux pluviales coulent entre les concessions et de nombreuses rigoles se forment aux abords des habitations. Une partie des eaux stagne dans les endroits creux pendant des jours et constitue des zones

favorables au développement de nombreux microbes occasionnant ainsi des maladies tel que le paludisme.

Hormis, les problèmes d'accès à l'eau potable et d'assainissement, les populations de cette ville font face à des infrastructures sanitaires et éducatives encore insuffisantes.

2.5. Des infrastructures sanitaires et éducatives encore insuffisantes

Ouagadougou dispose de quatre districts sanitaires. Il s'agit du secteur 30 de Kossodo, de Pissy et celui de Paul VI. Du point de vue géographique, ces centres occupent une position centrale au sein du district à l'exception de celui de Kossodo, plus proche des quartiers non lotis. Aux districts s'ajoutent le centre hospitalier universitaire de Yalgado Ouédraogo, le centre hospitalier pédiatrique Charles de Gaulle, le centre hospitalier universitaire de Tengandogo et l'hôpital de Bogodogo.

Mais, l'offre publique de soins ignore les zones non-loties. Quelques structures privées ont investi dans ces zones irrégulières, à la recherche de nouvelles clientèles en attente d'une offre de soins de proximité (F. Fournet et *al.*, *op.cit.*). Par ailleurs, l'insuffisance de personnel et de matériel de qualité, de même que le transfert des malades sans référence et hors de l'aire sanitaire des districts sont autant de difficultés que rencontrent les structures sanitaires publiques comme celui du district de Bogodogo. Dans ce centre, d'après nos entretiens, les urgences sont assurées par un service médical adulte, pédiatrique et obstétrical qui fonctionnent 24/24h. Les cas compliqués sont évacués à l'hôpital Yalgado. Selon l'enquête, 18,6% des ménages ont souvent recours aux structures sanitaires privées pour les soins aux coûts difficilement supportables pour bon nombre d'habitants pour des raisons de distance ou de services mal rendus par les structures publiques. En effet, 29,38% des chefs de ménages trouvent qu'il y a un mauvais accueil dans les formations sanitaires publiques. Ils soulignent également le manque et la vétusté des équipements existants qui ne permettent pas une bonne prise en charge des patients. À ces problèmes, s'ajoute la pauvreté des ménages qui repousse certains patients à fréquenter les centres de santé. Plus de la moitié des ménages enquêtés (52,02%) trouvent les soins dans les formations sanitaires trop chers. Ils sont 20,62% qui font souvent recours à l'automédication et 13,12% se confient aux tradipraticiens en cas de maladies dans des périodes difficiles.

Dans le secteur de l'éducation, on distingue l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur. L'essentiel des infrastructures scolaires primaires est concentré dans les secteurs périphériques, tandis que les établissements secondaires se concentrent dans les secteurs centraux. En 2009, la commune totalisait, 578 écoles primaires avec 229 écoles publiques et 349 écoles privées. Les effectifs moyens par classe étaient de 75 élèves dans le public et 46 élèves dans le privé. Dans la même année, l'arrondissement de Boulmiougou comptait 154 écoles primaires dont 57 écoles publiques avec 7 886 habitants par école publique et 97 écoles privées. Quant à l'arrondissement de Bogodogo, il totalisait la même année 163 écoles primaires dont 55 publiques avec 7 749 habitants par école et 108 écoles privées. Les effectifs moyens par classe étaient de 76 élèves/classe dans le public à Boulmiougou contre 46 élèves/classe dans le privé et 87 élèves/classe dans le public à Bogodogo contre 51 élèves/classe dans le privé (DPEBA/Kadiogo/2007-2008-2009). Ces effectifs témoignent une insuffisance criarde des écoles publiques dans la ville dont dépendent beaucoup des enfants des pauvres. Il y a aussi une dégradation de la qualité de l'enseignement eu égard à ces

effectifs pléthoriques dans les classes. Au niveau du secondaire, la situation est encore pire. En 2005, on dénombrait 149 établissements secondaires avec un taux de scolarisation de 42,90%. Ce taux de scolarisation est passé à 46,2% à la rentrée scolaire 2006–2007 pour 174 établissements secondaires. On note un déséquilibre dans la répartition spatiale des établissements secondaires. Les établissements publics représentent 12,82% de l'ensemble des établissements secondaires dont l'essentiel est concentré dans l'arrondissement de Baskuy avec 55 écoles secondaires dont 09 publiques (06 générales et 03 techniques) en 2010. Les arrondissements de Bogodogo et de Boulmiougou comptaient en 2010, respectivement 66 écoles secondaires dont 03 publiques (02 générales et 01 technique) et Boulmiougou 56 dont aussi 03 publiques (02 générales et 01 technique) (DEP/MESSRS, 2009-2010). Le nombre moyen d'élèves par classe au secondaire à Ouagadougou en 2007 était de 68 dans le public contre 53 pour le privé. Mais, les effectifs par classe, souvent très importants, peuvent atteindre une centaine d'élèves surtout au premier cycle. Par exemple, au lycée municipal de Bogodogo, la moyenne d'élèves par classe était de 94,5 pour l'année scolaire 2016-2017. Selon les entretiens avec les services techniques de cette commune, à l'insuffisance des infrastructures (salles, clôtures et adduction d'eau potable) s'ajoute le manque du personnel. Le lycée souffre d'un manque d'enseignants notamment en mathématiques et en physique-chimie. De façon globale, on note une tendance marquée par le déficit prononcé en infrastructures d'enseignements secondaire, technique et professionnel à Ouagadougou avec des conséquences lamentables pour les parents et pour les élèves. En effet, 78,8% des chefs de ménages enquêtés déplorent l'insuffisance des écoles publiques dans la ville et la prépondérance des établissements privés aux coûts très élevés pour les parents défavorisés. Selon certains chefs de ménage enquêtés, pour faute de moyens financiers pour inscrire leurs enfants dans les établissements privés, ils sont contraints de faire recours aux cours du soir moins coûteux (12 500 à 35 000 FCFA de la sixième à la terminale) où la qualité de l'enseignement reste souvent douteuse. En plus de ce problème d'insuffisance d'établissements, la ville est confrontée à une vétusté de ces établissements publics. À Signohin en 2011, A. Ibrahim (2011) signalait que 70% des établissements publics ne disposaient ni du raccordement en eau potable, ni d'électrification, ni de clôture. Les élèves étaient fréquemment déconcentrés par les passants (motocyclistes, voitures, fous, mendiants, etc.) qui traversent la cour des écoles du fait de l'absence de clôture.

Aux problèmes des infrastructures sanitaires et éducatives encore insuffisantes, liés à la croissance urbaine de Ouagadougou s'ajoutent également, une voirie défectueuse et des problèmes de mobilité.

2.6. Une voirie urbaine défectueuse et des problèmes de mobilité urbaine

Il y a des problèmes de voiries et de mobilité à Ouagadougou. La voirie de la ville s'organise autour d'une structure radiale reliant les quartiers périphériques au centre et un boulevard circulaire desservant aussi bien les quartiers centraux que les quartiers périphériques. Les quartiers eux-mêmes se caractérisent par une trame viaire orthogonale. Elle est constituée dans son ensemble par des rues bitumées, des rues en terre en bon état ou dégradées, et des rues non aménagées. On distingue trois types de voiries. Une voirie principale ou primaire qui regroupe l'ensemble des prolongements des routes nationales à l'intérieur de la ville et est relativement satisfaisante. Les rues qui la composent sont en effet majoritairement bitumées et sont donc

carrossables. La voirie secondaire raccordée au réseau primaire, relie les différents quartiers de la ville. Elle est moins satisfaisante puisque les rues qui la composent sont en majorité non bitumées et connaissent par endroit un état de dégradation avancé. La voirie tertiaire est formée par l'ensemble des rues qui desservent l'intérieur des quartiers. Elle est seulement de bonne qualité dans le centre de la ville et dans certains quartiers comme Zone du Bois et Ouaga 2000. Elle est de très mauvaise qualité dans le reste de la ville, particulièrement dans les quartiers périphériques.

La longueur totale de voirie dans l'ensemble de la ville est d'environ 726, 402 Km (DGSTM/SONATUR, 2010). En 2020, « dans cette ville, seulement 20% de la voirie urbaine est bitumée » (V. Zoma, *op.cit.*, p.43). Ces voies même bitumées connaissent une dégradation avancée à cause de la mauvaise qualité des matériaux de construction, de l'absence des ouvrages d'assainissement et les comportements inciviques des populations qui consistent à brûler les objets sur les voies lors des grèves. Le reste du réseau constitué de rues en terre souvent dégradées ont une praticabilité qui reste limitée et varie en fonction des saisons. Si pendant la saison sèche, ces rues sont relativement carrossables, en saison des pluies, elles connaissent souvent un état de dégradation poussé et souvent peu praticables (photo 2).

Photo 2 : Rue bitumée en état de dégradation avancée à Kossodo



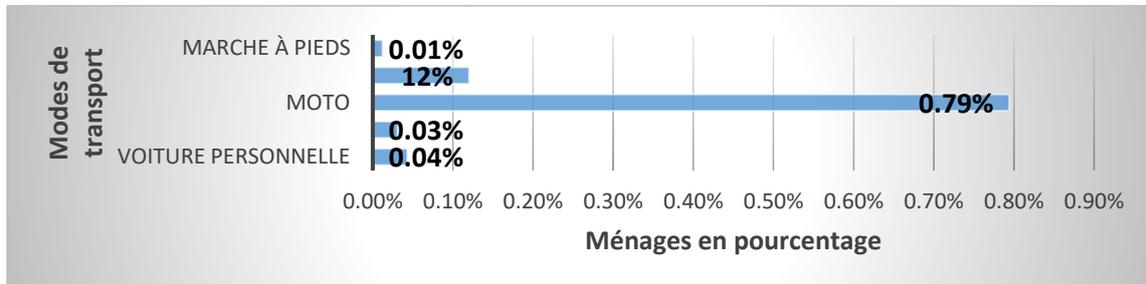
Prise de vue : A. Kiemdé (Septembre, 2017)

Des portions et même des quartiers entiers se trouvent ainsi isolés du reste de la ville. Ces portions sont inaccessibles pour certaines interventions. « Outre l'insuffisance de voies carrossables ou praticables en toute saison, les voies sont étroites. L'emprise des rues varie de 10 à 25 m par endroits et la plupart d'entre elles sont à double sens de circulation » (Y. Kafando, 2006, p.38). En plus, seules quelques grandes artères disposent de bandes ou des pistes cyclables tout le long de ces voies. Par ailleurs, en saison sèche, les rues non bitumées lorsqu'elles sont empruntées par des moyens de transport sont très souvent source de pollution de l'air à Ouagadougou à cause de la poussière. En d'autres termes, « l'effet du vent et très souvent l'importance de la vitesse favorisent le soulèvement de la poussière sur les rues non bitumées pendant la saison sèche à Ouagadougou » (V. Zoma, *op.cit.*, p.43).

Il ressort de l'enquête réalisée dans le cadre de cette étude que, 43% des enquêtés trouvent la voirie de la ville très mauvaise, 34,63% la trouvent mauvaise, 17% passable et seulement 5,37% la trouvent en bon état.

À propos des problèmes de mobilités urbaines, les transports urbains sont un élément indispensable à la croissance et au développement économique dans les villes. Principaux

vecteurs d'intégration socioéconomique, ils sont un préalable à la facilitation des échanges et à la circulation des biens et des personnes. Si la ville de Ouagadougou est qualifiée de « capitale des deux roues » en Afrique de l'Ouest à cause de la prépondérance des véhicules à deux roues dans la circulation, il n'en demeure pas moins que les populations se déplacent aussi à l'aide d'autres moyens de transport (figure 5).



Source : Travaux de terrain (juillet 2017)

Figure 5 : Le mode de déplacement des ménages

Selon la présente investigation, 91,4% des ménages se déplacent à deux roues dans la ville, suivent les voitures personnelles, les transports collectifs et la marche à pied très marginalisée. La répartition des modes de transport à Ouagadougou selon l'enquête, confirme que cette capitale est « une ville des deux roues ».

Les usagers trouvent les deux roues motorisés très praticables, maniabiles et très rapides par rapport à la marche à pied. Leur utilisation est facilitée par l'existence et l'importance des pistes dans la ville. À cela s'ajoutent d'autres facteurs qui conduisent à ce fort taux de motorisation dans la ville telles que l'inexistence de contraintes réglementaires pour les 50 cm³ et leur inapplication pour les plus de 50 cm³ (assurance, permis de conduire), la déficience du réseau de voirie dans les zones d'habitats spontanés et dans les zones périphériques et la défaillance des transports collectifs dans la ville.

L'enquête révèle que 91,4% possèdent des moyens de déplacement à deux roues. Parmi, ces ménages, 79,4% ont des deux roues motorisés et 12% pour les bicyclettes. Les conséquences de la forte présence des deux roues motorisés sont la fréquence des accidents dans la ville, liés à l'inexpérience des conducteurs et au développement de l'incivisme (non-respect des règles de conduite).

Seulement 1,2% des ménages se déplacent à pied. Les difficultés majeures de la marche à pied à Ouagadougou résident dans l'absence quasi-totale de trottoirs dans la ville, l'invasion des rues par des petits commerces et la non prise en compte des piétons dans le traitement des intersections et des traversées en sections courantes. Les piétons marchent le plus souvent sur la chaussée, côtoyant ainsi les autres modes de transport notamment motorisés au risque d'être victimes d'accident. En plus, la marche à pied n'est pas confortable en temps de chaleur ou de pluie à Ouagadougou.

La voiture est encore considérée pour beaucoup de ménages comme un bien de luxe même si on note une forte présence des véhicules ces dernières années à Ouagadougou. Seulement 4,3% des chefs de ménage enquêtés en possèdent. C'est le mode de transport des personnes aisées. Mais, ces dernières années son usage a commencé à se développer grâce au renouvellement du parc automobile dans les pays d'Europe, mais aussi à la valorisation sociale qu'elle confère à celui qui la possède au Burkina Faso notamment à Ouagadougou.

Les transports collectifs urbains ne sont empruntés que par 3,1% des ménages enquêtés. Ils restent donc toujours embryonnaires. À Ouagadougou, l'offre de transports collectifs est assurée par deux réseaux: un réseau structuré (organisé) exploité par la Société de transport en commun de Ouagadougou (SOTRACO) et un réseau informel occupé par les taxis à exploitation artisanale. Le parc de taxi « *estimé à un millier dans les années 1990, leur nombre dépasserait 5000 en 2020* » (O. Sigué et A. Nikiéma, 2022)⁶. Au 31 décembre 2016, la SOTRACO, totalisait 62 bus dont 14 exploités, 36 en panne et 12 immobilisés. Elle transporte en général 69% d'élèves et étudiants, 15% de travailleurs et autres 14%. La société ne couvre que 28% du territoire communal avec un taux de remplissage d'environ 42% actuellement. Le délai d'attente trop long des clients, le faible niveau du parc, l'absence du cadre institutionnel et d'une autorité organisatrice des transports, l'inexistence d'un marché de pièces de rechange et le faible accompagnement de l'État sont autant de difficultés qu'éprouve la SOTRACO d'après l'entretien avec les responsables de cette société. Dans ce même sens, ceux qui empruntent les transports collectifs à Ouagadougou se plaignent du non-respect des horaires par les bus, de la limite des voies de dessertes très éloignées des domiciles et des coûts élevés des prix de taxis (300 FCFA au minimum).

Conclusion

La croissance urbaine en Afrique se particularise aujourd'hui par l'émergence de très grandes villes au plan démographique et spatial. Mais, la rapide croissance de ces villes n'est pas sans difficultés pour les autorités. Elle engendre des problèmes infrastructurels, de logements, de transport, de chômage, d'insécurité d'autant plus que les communes sont pauvres, et que le désengagement financier de l'État devient de plus en plus une réalité mettant ainsi les conditions de vie des populations à rude épreuve.

Les politiques urbaines mises en place pour freiner le gigantisme de ces villes et pour résoudre les problèmes urbains qui en découlent n'ont guère eu de succès. À Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, la poussée démographique a eu pour conséquence l'extension spatiale rapide et incontrôlée de la ville en déphasage avec le développement des infrastructures et des équipements urbains. Les populations vivent des problèmes d'accès à l'eau potable, à l'énergie, de voirie, de transport, d'insalubrité, d'emploi et de pauvreté. Les besoins pressants exprimés par les chefs de ménage enquêtés au niveau des infrastructures et des équipements urbains interpellent les autorités à repenser les politiques urbaines dans le pays en vue de l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Références bibliographiques

BANQUE MONDIALE, 2022, *Développement urbain*. [en ligne], <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/urbandevelopment/overview>, consulté le 21/08/2022.

BOYER Florence et DELAUNAY Daniel, 2009, « *Ouaga 2009* » : *peuplement de Ouagadougou et développement urbain*, Ouagadougou, 250 pages.

⁶

https://www.revues.scienceafrique.org/gari/texte/sigue_et_nikiema2022/#:~:text=Depuis%201996%2C%20les%20v%C3%A9hicules%20font,a%20donc%20cess%C3%A9%20d%27augmenter, consulté le 26/08/2022.

BURKINA FASO, 2016, *Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020*, Ouagadougou, 97 pages.

COMPAORÉ Georges et KABORÉ Idrissa, 1998, « Gestion urbaine et environnement: l'exemple de Ouagadougou (Burkina Faso) ». Bley et al. (éds. Scientifiques), *Villes du Sud et environnement*: 80-99. [en ligne], <https://uaps2011.princeton.edu/papers/110992>, consulté le 15/07/2022.

DAMON Julien, 2020, « L'urbanisation du monde », in *Conflits, Revue de géopolitique*. [en ligne], <https://www.revueconflits.com/urbanisation-phenomene-planetaire-julien-damon/>, consulté le 15/07/2022.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ/COMMUNE DE OUAGADOUGOU (DP/CO, 2011), *Annuaire statistique/ville de Ouagadougou*, 2011, 183 pages.

DIRECTION DES ÉTUDES DE LA PLANIFICATION DU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (DEP/MESSRS/2009-2010), *Annuaire statistique/Ville de Ouagadougou*, 2011, 183 pages.

FOURNET Florence, MEUNIER-NIKIEMA Aude et SALEM Gérard, 2008, *Ouagadougou (1850-2004), une urbanisation différenciée, petit atlas urbain*, 146 pages.

IBRAHIM Ag Attahir, 2011, *Infrastructures et services urbains de base à Sig-Noghin*. Mémoire de maîtrise, géographie, Université de Ouagadougou, 102 pages.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD), 2017, *Analyse approfondie des données d'enquêtes. Thème : Genre et pauvreté au Burkina Faso*, Ouagadougou, 24 pages.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD), 2006, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Croissance urbaine, analyse des résultats définitifs*, Ouagadougou, 118 pages.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD), 2020, *Résultats Préliminaires du 5e Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH), 2019*, Ouagadougou, 76 Pages.

KAFANDO Yamba, 2006, *Transport urbain et santé des populations : le cas de Ouagadougou (Burkina Faso)*. Mémoire de maîtrise de Géographie, Université d'Abomey Calavi, 95 pages.

MUTOMBO Hilaire Katalayi, 2014, *Urbanisation et fabrique urbaine à Kinshasa : défis et opportunités d'aménagement*. Thèse de doctorat en géographie, université de Montaigne.

ONU-HABITAT 2007, *Profil urbain de Ouagadougou*, 40 pages. [en ligne], <https://unhabitat.org/profil-urbain-de-ouagadougou>, Consulté le 16/07/2022.

ROCHEFORT Michel, 2000, *Le défi urbain dans les pays du Sud*, Paris, l'Harmattan, 184 pages.

SAWADOGO Yassia, 2016, *La gestion des grandes villes africaines*. Mémoire de master de géographie, Université de Ouagadougou, 123 pages.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DU BURKINA (SONABEL), 2008, *Annuaire statistique/Ville de Ouagadougou*, 2011, 183 pages.

SIGUÉ Ousseny et NIKIÉMA Aude, 2022, « Multiplication des taxis artisanaux à Ouagadougou : demande de transport ou spécificité de l'activité? », in *GARI. Recherches et débats sur les villes africaines*, 2(1), [en ligne], DOI : 10.46711/gari.2022.2.1.4, consulté le 26/08/2022.

ZOMA Vincent, 2022, « Transport routier et pollution de l'air dans la ville de Ouagadougou », in *Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales (RISS)*, Vol. 5, n°9, pp.37-51.

Note aux auteurs_Regardsuds

Généralité et structure de l'article

Le texte d'un article scientifique publié par la revue Regardsuds présente les caractéristiques suivantes : 8 à 15 pages, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,15. Mais le résumé a la taille 10 avec interligne simple.

La structure d'un article publié par la revue Regardsuds doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [300 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Références bibliographiques.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [300 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus, le premier se rapporte à l'espace et tous étant dans le résumé], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie explicite, Résultats, Discussion clairement notifiée, Conclusion, Références bibliographiques.

Présentation des titres

Les titres de niveau 1 sont en gras, taille 14, police Time New roman, centrés, espace avant 18, espace après 6, interlignage simple. Ne pas numéroter l'introduction et la conclusion. Les titres de niveau 2 sont en gras, taille 12, police Time New roman, alignés à gauche, espace avant 18, espace après 6, interligne simple. Les titres de niveau 3 sont en gras, italique, taille 12, police Time New roman, alignés à gauche, espace avant 18, espace après 6, interligne simple. Les titres de niveau 4 sont en italique, taille 12, police Time New roman, alignés à gauche, espace avant 18, espace après 6, interligne simple. Les intertitres ne doivent pas être isolés en bas de page, mais toujours suivis d'un paragraphe (format > paragraphe > enchaînement > paragraphes solidaires). Les titres des illustrations, tableaux etc sont en gras, italique, taille 10, police Time New roman, alignés à gauche, espace avant 12, espace après 6, interligne simple. La numérotation se fait en chiffre arabe.

Citation

Les passages cités sont présentés en italique et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples:

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquiert une perspective multiculturelle et globale (...),

d'accroître le domaine des mathématiques: alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit: Qu'on ne s'y trompe pas: de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Notes de bas de page

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.). Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Exemple :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, nombre de pages.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard, nombre de pages.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF, nombre de pages.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, 4, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan, nombre de pages.

Typographie française

Il est interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras. Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'orthographe des noms, les abréviations... Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations. Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'un cm à gauche pour la première ligne.

Les images et les fichiers supplémentaires

Pour les cartes ne pas oublier d'indiquer l'échelle graphique et l'orientation. Les illustrations doivent être insérées dans votre texte, mais également fournies dans des fichiers à part (fichiers supplémentaires dans le logiciel d'origine) lors de votre dépôt sur notre plate-forme. Au moment du dépôt du fichier supplémentaire, veuillez entrer les informations suivantes dans le titre :

NomAuteur_TypeFigureNumFigure

Exemple : dupont_carte1.jpg/ dupont_tableau1.doc / dupont_figure1.png

Pour éviter toute erreur :

Vous devez insérer chaque image à sa place dans l'article ou, à défaut, indiquer le nom du fichier fourni séparément pour éviter toute confusion dans le placement et l'ordre des figures. Vous indiquerez également l'emplacement précis des tableaux avec le nom du fichier, que vous avez mis en fichiers supplémentaires afin qu'il n'y ait aucune confusion. Par ailleurs, n'oubliez pas de vérifier que les renvois cités dans le corps du texte correspondent bien à la numérotation des illustrations avant de déposer votre article.

Le format des images

On recommande aux auteurs de bien vérifier que les illustrations aient une résolution suffisante pour être lisibles à l'impression, au moins 200 à 300 dpi. Une image insérée dans un document Word prévue dans le corps de l'article devrait faire au minimum de 1 000 pixels de large. Lorsqu'il s'agit d'un fichier placé en annexe, sa largeur devrait être comprise entre 2500 et 3500 pixels.

Il est également important de faire en sorte que la qualité de l'image subisse le moins de dégradations possibles au cours de son traitement, et de s'assurer qu'une version retravaillée est autant que possible fidèle à l'originale (il faut s'assurer notamment qu'au moment de la réduction d'une image, les proportions hauteur/largeur sont bien conservées). Vous trouverez ci-dessous à la section "Pour obtenir une qualité optimale" une aide à la réalisation de vos images.

Quelques recommandations essentielles

Dans Photoshop, il est déconseillé de choisir l'option « Enregistrer pour le Web », afin de limiter certaines dégradations de l'image (la diminution de la résolution notamment) ; il est donc préférable d'utiliser l'option « enregistrer sous » qui permet de conserver la meilleure qualité possible d'une image au moment de son enregistrement. L'enregistrement d'une image pour publication sur le Web peut se faire au format GIF, JPEG ou PNG, mais ne devrait se faire qu'au format JPEG ou PNG. Pour l'édition électronique, les images couleurs au format JPEG et PNG doivent être en mode RVB et non en mode CMJN (utilisé pour l'impression).

Dans quels cas utiliser ces formats d'image

Le format de compression GIF est utilisé pour les images contenant des aplats de couleurs, et peu de dégradés (illustrations, dessins...) ; ce format est à éviter autant que possible, notamment pour les photographies, car il ne supporte que 256 couleurs et dégrade fortement la qualité des images. Le format JPEG est un format de compression qui gère quant à lui plusieurs millions de couleurs, il s'agit donc d'un format adapté aux photographies, aux peintures, etc., contenant beaucoup de dégradés. Il entraîne néanmoins une perte de qualité de l'image ; l'enregistrement dans ce format ne devrait donc se faire qu'en choisissant la meilleure qualité possible au moment de l'enregistrement. Le poids d'un fichier PNG est cependant plus important que pour un fichier au format JPEG. Il peut être utilisé pour les

documents contenant peu d'illustrations. Pour un document contenant beaucoup d'images, il peut parfois être préférable d'utiliser des images au format JPEG. Il est déconseillé d'utiliser le format PNG pour des images contenant des zones de transparence car ces zones seront mal interprétées par certains navigateurs et perdront leur transparence.

Pour obtenir une qualité optimale

Les formats d'images pour le Web avec perte (JPEG et GIF) dégradent la qualité de l'image, notamment en supprimant ou en remplaçant des pixels. Le but de ce type de format est de produire une image d'un poids moins important que l'original, en jouant sur des altérations normalement invisibles (ou quasiment invisibles) à l'œil nu. L'enregistrement dans un de ces formats ne doit intervenir qu'à la fin du traitement de l'image, lorsque celle-ci est prête à être publiée de manière définitive, la qualité de l'image se dégradant un peu plus à chaque nouvel enregistrement, de manière irréversible, ce qui peut produire des images au final totalement illisibles ou inexploitables au moment de leur publication. Il est donc fortement recommandé d'enregistrer une image dans ces formats uniquement lorsque toutes les modifications souhaitées ont été apportées à l'image. Jusqu'à sa dernière modification, l'image ne devrait donc être enregistrée que dans des formats sans perte (PSD, PNG, TIFF) et ensuite au format JPEG ou GIF. Le format PNG est le plus recommandé.

Le titre de vos illustrations

Les titres des illustrations seront placés au dessus des illustrations et numérotés par type : tableaux, cartes, figures, photos, encadrés etc. Les titres n'apparaissent pas dans l'illustration, mais dans le texte et respecteront la présentation :

Figure 1 : Evolution des prix de l'immobilier à Paris entre 1950 et 1990

La source de vos illustrations

La source de l'illustration doit être indiquée clairement et sera placée sous l'illustration. On précisera la source des données ayant permis la réalisation de l'illustration (par exemple : US Census, 2001) et la source de l'illustration elle-même si l'auteur utilise une illustration déjà publiée dans un ouvrage.

Autres conditions

La revue Regardsuds ne publiera que des contributions originales, pertinentes et de bonne facture. Pour y parvenir, elle s'abstient de publier tout article dont les rapports d'instruction sont défavorables.

N.B. Le non-respect des prescriptions du présent canevas peut justifier le refus de votre article.